Le brief de l'été (2) : Medincell, Ryanair, Bélaroïa, Port de Sète...

Par **Anthony Rey** | 27/08/2019, 14:23 | 731 mots

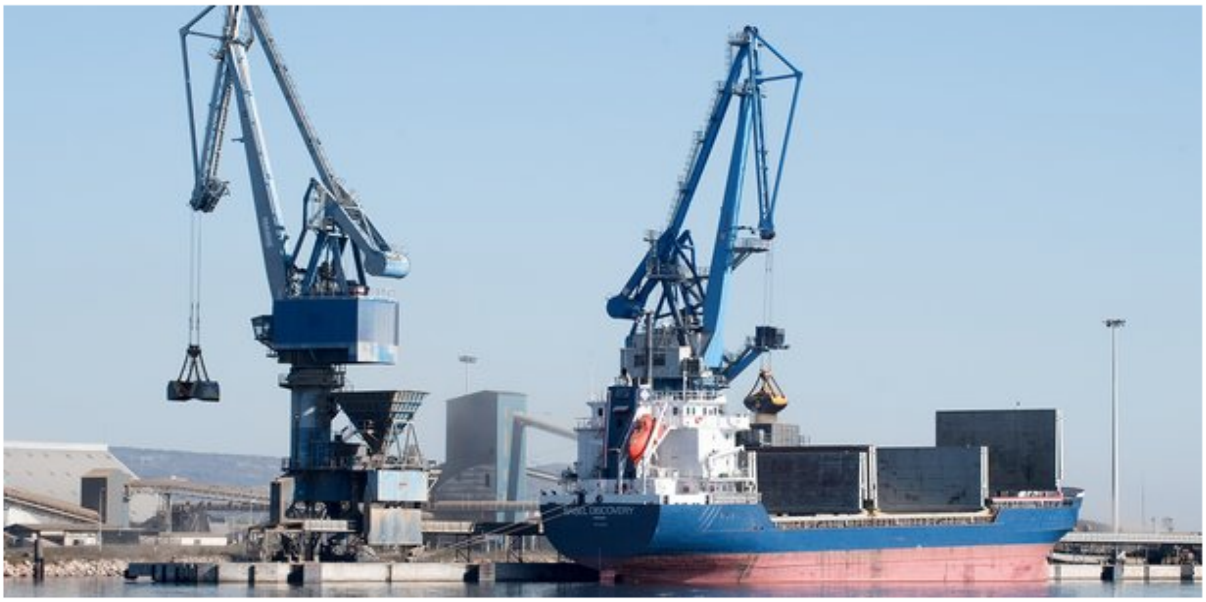

Le Port de Sète investit près d'1 M€ dans un nouvel outil de levage (Crédits : Laurent Boutonnet)

Retrouvez la suite de notre résumé des infos les plus chaudes de l'été. Au menu : Medincell obtient un financement de 7,5 M€, l'Europe condamne Ryanair pour des contrats passés à Montpellier, le Port de Sète renforce son aire de carénage, etc.

Medincell (Jacou, 34) reçoit 7,5 M€ de l'Europe - À l'image de la société Advicenne, Medincell a reçu en 2018 un financement de 20 M€ de la Banque Européenne d'Investissement, encaissable en trois tranches. Elle vient d'enregistrer le versement de la deuxième, pour un montant de 7,5 M€ (la dernière tranche de 5 M€ reste encaissable sous conditions). La société pharmaceutique (130 salariés) va ainsi financer son portefeuille de produits injectables grâce à sa technologie propriétaire : cette solution permet l'injection sous-cutanée de médicament sous forme d'un dépôt de quelques millimètres totalement biorésorbable. Par ailleurs, Medincell annonce l'entrée en phase préclinique d'un 3e traitement antipsychotique injectable utilisant cette technologie, dans le cadre d'une collaboration avec le Laboratoire Teva Santé.

Contrats passés à Montpellier (34) : Bruxelles condamne Ryanair - Dans une décision du 2 août prise dans le cadre d'une enquête ouverte en 2018, la Commission européenne a demandé à Ryanair de rembourser à la France un montant de 8,5 millions d'euros versés pour des contrats en faveur de l'Aéroport Montpellier Méditerranée (AMM). Ces contrats ont été signés avec l'Association de promotion des flux touristiques et économiques (APFTE), afin de promouvoir Montpellier comme destination touristique entre 2010 et 2017. Bruxelles considère que l'APFTE, entité indépendante d'AMM, est "*financée presque intégralement par des entités publiques françaises régionales et locales*", et que les aides versées constituent des aides d'État et sont illégales. Ryanair a fait appel. Pour mémoire, la compagnie aérienne a été condamnée de la même manière, en 2014, à rendre 6,4 M€ au titre d'aides pour l'aéroport de Nîmes (30).

Inauguration du complexe hôtelier Belaroïa (Montpellier) - Situé face à la gare de Montpellier Saint-Roch, le complexe hôtelier Belaroïa vient d'ouvrir et a été inauguré en petit comité, fin juillet. Il se compose de deux établissements de la gamme Louvre Hôtel : un Campanile 3* (80 chambres) et un Golden Tulip 4* (102 chambres). Le bâtiment de 9 000 m2 intègre également 12 logements haut de gamme (du T2 au T5), un restaurant, un bar à cocktails, un spa, une salle de sport et un bar à savons. Il a été dessiné par Manuelle Gautrand, seule architecte française lauréate, à ce jour, du prix européen de The European Centre for Architecture Art Design and Urban Studies. L'opération a été portée par le promoteur Linkcity Sud Est et a mobilisé un investissement de 19 M€. Le chantier, d'une durée de plus de deux ans, a impliqué 80 % d'entreprises locales et généré 80 emplois. Le Belaroïa sera plus officiellement inauguré dans les semaines à venir.

Un nouvel élévateur sur le Port de Sète (34) - Le Port de Sète va recevoir un nouvel élévateur d'une capacité de levage de 300 tonnes. Il remplacera le précédent outil de ce type, vieux d'une quarantaine d'années et limité aux navires de 180 tonnes et 14 mètres de long. Cet investissement porté par l'établissement Port Sète Sud de France (958 000 €) va permettre de servir tout type de navire dans l'aire de carénage, qui enregistre plus de 680 mouvements par an (pêche, plaisance, grande plaisance, péniches, services portuaires). L'installation, prévue d'ici la fin 2019, nécessite cinq semaines de montage.

ORA (Montpellier) décroche deux projets photovoltaïques - ORA, filiale du groupe Apex Energies spécialiste des services d'efficacité énergétique dans l'autoconsommation BtoB, a réalisé une centrale photovoltaïque d'une puissance de 500 kWc pour le campus du groupe Seb, à Ecully (69). Elle couvrira 27 % de ses besoins en semaine. Elle bâtira sous peu une centrale de la même puissance sur un 2e site du groupe. De même, ORA va installer sept ombrières (2 000 panneaux) sur le parking de la polyclinique Saint-Privat, à Boujan-sur Libron (34). Cette centrale couvrira 25 % de ses besoins annuels.

Les bières régionales se distinguent aux World Beer Awards - Lors de la 13e édition de ce concours international des brasseurs issus de 40 pays, la brasserie Cap d'Ona (Argelès-sur-Mer, 66) ont obtenu onze médailles, dont le trophée de "meilleure bière blonde type belge du monde". Par ailleurs, la brasserie Alaryk (Béziers, 34) a été primée trois fois lors de la même compétition, enlevant notamment le prix de meilleure bière française dans la catégorie "brune bio". ■